

Décision

Générale

colonial

Décision n° 129 du 27 février 1942

n° 129

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 février 1942

Numéro JO

n° 543 du 28/02/1942

Date du numéro

28 février 1942

TEXTE INTÉGRAL

Un congé pour maladie de trois mois avec solde entière est accordé à l'infirmier de 4 classe Ali Ouledi, en service à l'hôpital colonial de Djibouti.